PACA
Axe 2 : ORGANISATION ET STRATÉGIE HOSPITALIÈRE

Module n°2 : Les règles de la comptabilité publique, les outils budgétaires et le contrôle de gestion

Contexte

La Tarification à la demande (T2A), l'état prévisionnel des recettes et des dépenses (EPRD), la certification des comptes, sont des éléments forts des réformes que connaissent les établissements de santé. Les exigences du service Finances et comptabilité imposent une acculturation et une professionnalisation accrue des agents. Le **« Dispositif de professionnalisation des agents des services Finances comptabilité »** a pour objet de proposer une offre de formation à la carte selon les besoins de montée en compétences de chaque agent.

Chaque module peut être suivi indépendamment les uns des autres.

Objectifs

- Connaître les règles de la **comptabilité hospitalière**
- Savoir distinguer les **dépenses d'investissement** de celles **d'exploitation**
- Maîtriser la construction des **outils budgétaires**

Renseignements complémentaires

Contact :

Jenna Saychanh

Conseillère Formation

j.saychanh@anfh.fr

04 91 17 71 28

Programme

I- Les règles de la comptabilité publique hospitalière :

- Vocabulaire : Comptabilité, finances, trésorerie, budget
- Les phases administratives de la dépense, principe de dématérialisation des factures via Chorus pro

- Les phases administratives de la recette
- Le plan comptable hospitalier
- Identification des comptes et recherche des opérations comptables et financières
- Distinction entre les investissements (immobilisations) et l’exploitation

II - Connaître les principes fondamentaux de la procédure budgétaire et comprendre les impacts induits par le GHT

- La notion de budget et de résultat en Etablissement de Santé : maîtriser les réflexes indispensables et la composition d’un compte de résultat
- Replacer l’Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses (EPRD) dans la stratégie de l’établissement
- Le lien entre budget et projet d’établissement

III - Le contrôle de gestion à l’hôpital

- Principe et outils

Public
Agents administratifs des services Finances Comptabilité

Exercice
2019

Code de formation
AXE2JS02

Nature
AFR

Organisé par
CNEH

Durée
14 heures

Typologie
Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences

Date et lieu

GROUPE 1
Du 12 mars au 13 mars 2019
Module 1
Délégation Régionale Marseille
Du 13 juin au 14 juin 2019
Module 2
Délégation régionale Marseille
Du 17 septembre au 18 septembre 2019
Module 3
Délégation Régionale Marseille